



Pose d'une douche dans un logement

Par **Nadia88**, le **14/09/2015 à 14:09**

bonjour, ma maman a 72 ans, elle vit dans un logement loué par un organisme HLM. Pour le moment, elle a une baignoire.

Mon souci est qu'elle est déjà tombé 2 fois en glissant dans cette baignoire. cette semaine, elle rentre à l'hôpital se faire poser une prothèse au genou.

Quelqu'un pourrait-il me donner la démarche à suivre pour obliger l'organisme HLM à lui poser une douche ?

Nous avons déjà fait la demande verbalement plusieurs fois mais il trouve toujours une excuse pour ne pas le faire.

Merci

Par **cocotte1003**, le **14/09/2015 à 14:25**

Bonjour, ils ne peuvent vous refuser l'autorisation mais les frais sont à votre charge, cordialement

Par **Lag0**, le **14/09/2015 à 16:08**

[citation] ils ne peuvent vous refuser l'autorisation[/citation]

Bonjour,
Avez-vous une référence juridique svp ?

Par **amajuris**, le **14/09/2015** à **16:17**

bonjour,
la solution serait de trouver un logement plus adapté à votre mère c'est à dire avec douche.
je reste dubitatif devant la réponse de cocotte,un bailleur même social n'a pas d'obligation de remplacer la baignoire par une douche même si c'est aux frais du locataire.
imaginez que le locataire suivant veuille une baignoire.
salutations

Par **Nadia88**, le **14/09/2015** à **17:54**

merci pour vos réponses